



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 8 juillet 2020

## **Contre la répression : la solidarité est notre arme ! Soutien à Yann de Strasbourg!**

Ce mercredi 8 juillet, Yann est passé en commission consultative paritaire en formation disciplinaire au rectorat de l'académie de Strasbourg. Il lui est reproché d'avoir participé à un piquet de grève organisé par les lycéen-ne-s et d'avoir voulu protéger ces dernier-e-s en les avertissant de l'intervention imminente et sans sommation des forces de l'ordre appelées par le proviseur. Pour avoir exercé son droit de grève et permis que les lycéen-ne-s puissent le faire en toute sécurité, il risque le licenciement.

A l'appel de SUD éducation Alsace, un rassemblement devant le rectorat a permis d'apporter un soutien syndical (de sa section, son syndicat et sa fédération SUD éducation) mais aussi intersyndical fort (CGT, FSU, FO et CNT).

Le ministère tente par une criminalisation systématique de s'attaquer aux personnels qui ont participé à la mobilisation contre les E3C, souhaitant ainsi paralyser les luttes par l'instauration de la peur. Mais la grève avec son corollaire, le piquet de grève, à l'entrée de l'établissement, pour inciter les personnels non grévistes à faire grève, est un droit.

Un droit que la Fédération SUD éducation ne lâchera pas!

Les cas de répression sont nombreux : Melle où l'ensemble de la procédure est un pur procès d'intention, Clermont Ferrand où le lycée Blaise Pascal avait ouvert le bal contre les E3C, à Carcassonne, à Dole à Bordeaux, au lycée Beauregard de Montbrison, à Bobigny...

**La fédération SUD éducation exige l'abandon de toutes les procédures disciplinaires contre les personnels s'étant mobilisés contre les E3C, et apporte toute sa solidarité aux camarades réprimé-e-s.**

**Fédération SUD Éducation**

📍 31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

☎ 01 58 39 30 12

✉ [fede@sudeducation.org](mailto:fede@sudeducation.org)

🌐 [www.sudeducation.org](http://www.sudeducation.org)

